

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} juillet 2026

Stockage par batteries : la filière française se dote de sa première association professionnelle

Les principaux développeurs et exploitants de stockage stationnaire par batteries en France annoncent la création de STOCKAGE ENERGIE FRANCE, première organisation professionnelle dédiée à cette filière. A l'heure où la France s'engage dans un plan d'électrification ambitieux, le besoin en stockage stationnaire est estimé à plus de 6 GW de puissance à raccorder au réseau haute tension d'ici 2030, représentant 4 milliards d'euros d'investissements privés.

Depuis plus de dix ans, les batteries sont utilisées dans les systèmes insulaires pour stabiliser le réseau électrique. Tout réseau électrique doit en effet pouvoir établir, à chaque instant, un équilibre entre la production d'énergie et la consommation. À l'heure où la France se dote d'un plan massif d'électrification des usages, le réseau électrique va avoir besoin de nombreuses batteries connectées au réseau de transport d'électricité, afin d'assurer cet équilibre entre, d'un côté, l'ensemble des moyens de production — nucléaire, éolien, hydraulique, solaire — et d'un autre côté, l'ensemble des consommateurs d'énergie, individuels comme industriels, en perpétuelle évolution. Dans les deux prochaines années, cette industrie va connaître en France une accélération sans précédent.

C'est dans ce contexte que les acteurs du secteur se dotent d'une structure représentative adaptée aux spécificités de ce nouveau type de centrale électrique : *STOCKAGE ENERGIE FRANCE*, première association professionnelle entièrement dédiée au stockage stationnaire par batteries en France.

Un secteur à la croisée des chemins

Les choix réglementaires en cours de discussion engageront l'avenir du secteur pour les quinze prochaines années. Avec des besoins d'équilibrage du réseau en hausse de 85 % d'ici 2035 et une fenêtre d'intervention des gestionnaires de réseau réduite de moitié, les batteries deviennent un levier incontournable de la sécurité d'approvisionnement.

La Commission européenne a signé un accord tripartite le 26 juin 2026 pour accélérer le déploiement du stockage d'énergie et rendre le système électrique plus sûr et plus flexible. Elle affirme¹ que le stockage d'énergie est le maillon manquant dans la transition énergétique et va jouer un rôle clé pour stabiliser les prix de l'énergie.

La France compte déjà plusieurs acteurs du stockage devenus des leaders à l'international. Il est essentiel que leur voix soit entendue dans les décisions à venir, pour que la France se dote d'une filière de rang mondial.

Filière à part entière, le stockage appelle une représentation dédiée : une expertise sectorielle ciblée, en complémentarité avec les organisations existantes.

Une association ciblée, neutre et représentative

L'association repose sur trois piliers fondateurs :

¹ [First-ever EU tripartite agreement signed to boost energy storage](#)

- **Représentativité** : portée par des développeurs et exploitants en France disposant d'une forte expérience nationale et internationale, l'association pèsera réellement dans le dialogue avec les pouvoirs publics.
- **Neutralité** : ni producteur ni consommateur d'énergie, le stockage rend des services au système électrique — flexibilité locale et nationale — sans conflit d'intérêts avec les autres filières.
- **Engagement** : ses membres portent des projets concrets, en développement ou en exploitation, adossés à des investissements importants sur le long terme

Une feuille de route en trois priorités

1. **Faire reconnaître le stockage comme un type de centrale électrique** à part entière sur le réseau, aux côtés de la production et de la consommation.
2. **Garantir un cadre réglementaire lisible et non discriminatoire** — condition de l'investissement et de la pérennité des actifs — pour matérialiser les bénéfices du stockage sur le système électrique en France et en Europe.
3. **Créer et améliorer les services qui valorisent les batteries**, sur le réseau comme sur les marchés, afin d'en maximiser l'utilité.

« Le stockage stationnaire par batteries est un nouveau type de centrale électrique, financé à 100 % par des capitaux privés, qui apporte au système électrique français une flexibilité dont il a un besoin urgent. Il est temps que ses développeurs parlent d'une seule voix ».

« La France dispose d'un mix électrique robuste ; le stockage le rend agile. Il absorbe les surplus de production, compense les pics de consommation et renforce ainsi la sécurité d'approvisionnement et la stabilité du réseau ».

À propos de STOCKAGE ENERGIE FRANCE

STOCKAGE ENERGIE FRANCE vise à rassembler les principaux développeurs et exploitants de stockage stationnaire par batteries actifs en France. L'Association œuvre au déploiement et à la valorisation de ces solutions afin de contribuer à la résilience, à la compétitivité et à la décarbonation du système énergétique national. L'association, créée sur l'initiative de Corsica Sole et d'Eclipse, a reçu le soutien de nombreux acteurs majeurs du secteur et notamment Neoen, Amarenco, TagEnergy, Acacia, Kallista Energy et Q Energy...

Contact presse

Agence **Open2Europe**

Tessa Savin – t.savin@open2europe.com – 01 55 02 15 03

Site internet : [en cours de création]